

# PROCÈS VERBAL

# **COMPETITIONS REGIONALES SENIORS**

**PAGE 1/3** 

# Réunion du 4 mai 2018 P.V. n° 25

Président: M. GUIGNARD.

Présents: MM. CHARBONNIER – GIRAUD – BOESSO – DEL MOLINO - RENAUT.

**Excusés**: MM. GUIGUEN - PERRIN - SUAREZ.

Administratif: M. MOUTHAUD (Pôle Compétitions).

\*\*\*\*

#### **COUPE DE NOUVELLE-AQUITAINE**

### 1/8èmes de Finale:

La Commission homologue les résultats des 8 matches de ce tour.

#### Calendrier des ¼ de Finale :

4 matches avec les 8 vainqueurs des 1/8èmes de Finale.

Le tirage <u>intégral</u> est effectué dans les locaux de la LFNA à Puymoyen (16) par MM. Raymond DOMENECH, Président de l'UNECATEF et Said ENNJIMI, Président de la LFNA :

- 1. E.S. La Rochelle (R2) / F.C. Libourne (N3)
- 2. Elan Béarnais d'Orthez (R1) / E.S. Boulazac (R1)
- 3. Les Genêts d'Anglet Football (N3) / A.S. Echiré St-Gelais (R1)
- 4. Angoulême Charente F.C. (N3) / Pau F.C. (2) (N3).

Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le **JEUDI 10 Mai 2018 à 15h00**. En cas de match nul à la fin du temps règlementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (pas de prolongations).

En cas d'accord entre les deux clubs, il sera possible d'avancer la date de ce match.

#### **ATTENTION!** La règle des **REMPLACES-REMPLACANTS** s'applique.

#### Calendrier des ½ Finales:

2 matches avec les 4 vainqueurs des ¼ de Finale.

Le pré-tirage **intégral** effectué ce jour a donné :

- A. vainqueur match 2 / vainqueur match 4
- **B**. vaingueur match **3** / vaingueur match **1**.

La détermination du club recevant dans chacun des deux matches pourra varier selon les résultats des ¼ de Finale (recevant/visiteur).





# PROCÈS VERBAL

# COMPETITIONS REGIONALES SENIORS

**PAGE 2/3** 

Matches à jouer les **9 ou 10 Juin 2018**. En cas de match nul à la fin du temps règlementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (pas de prolongations).

#### **COUPE FEMININE NOUVELLE-AQUITAINE**

#### 1/8èmes de Finale:

La Commission homologue les résultats des 8 matches de ce tour.

# Calendrier des 1/4 de Finale :

4 matches avec les 8 vainqueurs des 1/8èmes de Finale.

Le tirage avec **deux groupes géographiques**, comme prévu dans le règlement de cette coupe, est effectué dans les locaux de la LFNA à Puymoyen (16) par MM. Raymond DOMENECH, Président de l'UNECATEF et Said ENNJIMI, Président de la LFNA :

- 1. E.S. Nouaillé (R1) / Limoges Landouge Foot (R1)
- 2. E.S. des Trois Cités Poitiers (R1) / A.S.J. Soyaux Charente (2) (R1)
- **3**. F.C.E. Mérignac Arlac (**R1**) / Trélissac F.C. (**R1**)
- 4. Bergerac Périgord F.C. (R1) / E.S. Eysinaise (R1).

Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le **DIMANCHE 13 Mai 2018 à 15h00**. En cas de match nul à la fin du temps règlementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (pas de prolongations).

# ATTENTION! La règle des REMPLACES-REMPLACANTS s'applique.

#### Calendrier des ½ Finales:

2 matches avec les 4 vainqueurs des ½ de Finale.

Le pré-tirage **intégral** effectué ce jour a donné :

- A. vainqueur match 2 / vainqueur match 1
- B. vainqueur match 4 / vainqueur match 3.

La détermination du club recevant dans chacun des deux matches pourra varier selon les résultats des ¼ de Finale (recevant/visiteur).

Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le **DIMANCHE 20 Mai 2018 à 15h00**. En cas de match nul à la fin du temps règlementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (pas de prolongations).





# PROCÈS VERBAL

# **COMPETITIONS REGIONALES SENIORS**

**PAGE 3/3** 

#### **CHAMPIONNATS**

#### **REGIONAL 3**

Match n° **19520381** – Poule F – Stade St-Médardais / Avenir Mourenxois du 29/04/2018 Courriel de l'Avenir Mourenxois <u>du 28/04/2018 à 11h32</u> informant de son forfait. La Commission déclare le **forfait de l'Avenir Mourenxois.** Amende de 51 euros pour forfait à l'Avenir Mourenxois (1<sup>er</sup> forfait).

### **FEMININES REGIONAL 1**

Match n° **19489995** – Poule A – Chamois Niortais F.C. / E.S. Nouaillé du 29/04/2018 Courriel de l'E.S. Nouaillé du 28/04/2018 informant de son forfait. La Commission déclare le **forfait de l'E.S. Nouaillé.** Amende de 51 euros pour forfait à l'E.S. Nouaillé (1<sup>er</sup> forfait).

# FEMININES REGIONAL 2 Ë SECTEUR SUD

Match n° **20100436** – Niveau 1 – Poule A – Pau F.C. – E.S.M.A.N. / Prigonrieux F.C. du 06/05/2018 Courriel de Prigonrieux F.C. du 04/05/2018 informant de son forfait. La Commission déclare le **forfait de Prigonrieux F.C.** Amende de 51 euros pour forfait à Prigonrieux F.C. (1<sup>er</sup> forfait).

# FEMININES REGIONAL 2 Ë SECTEUR NORD

Match n° **19490179** – Poule Unique – Chamois Niortais F.C. / E.S. Nouaillé du 29/04/2018 Courriel de l'E.S. Nouaillé du 28/04/2018 informant de son forfait. La Commission déclare le **forfait de l'E.S. Nouaillé.** Amende de 102 euros pour forfait à l'E.S. Nouaillé (1<sup>er</sup> forfait).

**Prochaine réunion :** sur convocation.

Le Président, **Daniel GUIGNARD**Le Secrétaire de séance, **Philippe MOUTHAUD** 

Procès-Verbal validé le 05/05/2018 par Le Secrétaire Général, Luc RABAT.

